

Depuis septembre 1970, quelques dizaines de femmes se réunissaient aux Beaux Arts, tous les quinze jours, et cherchaient à allumer une bombe. Les discussions avaient lieu dans un joyeux foutoir.



C'est par notre corps que nous sommes opprimées.

Oui, notre libération passe par celle de notre corps.

On y parlait notamment d'un projet de manifeste sur l'avortement. Mais, naturellement, tout le monde n'était pas d'accord.



Mais si ! Ça marquera l'opinion.

Rien à foutre !

Il faudra trouver des vedettes.

Mais non, la presse est pourrie.

Bandes de sales bourgeoises, vous pourrez toujours vous en payer un d'avortement, vous.

On n'a qu'à s'organiser nous-mêmes.

Au même moment, l'idée d'un manifeste sur l'avortement était formulée par une journaliste du *Nouvel Observateur*. Elle en parla à la féministe Anne Zelensky... qui en parla à Simone de Beauvoir...

L'idée séduisit immédiatement Beauvoir qui voulait rééditer, dans le sens féministe, ce que Sartre avait accompli en septembre 1960 avec son manifeste des 121 pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Cela avait fait un bruit immense.

Monsieur le président, il faudrait songer à arrêter Jean-Paul Sartre.

Et puis quoi encore ? Sachez que l'on n'emprisonne pas Voltaire.



Et puis, Beauvoir avait écrit que

« La libération des femmes commence au ventre. »

que les hommes les avaient enfermées dans la maternité, leur soi-disant fonction sociale.



Elle activa donc ses réseaux pour trouver des signataires.

Allô, Gisèle ?

À l'époque, on faisait l'amour avec la peur au ventre. La loi Neuwirth avait bien autorisé la pilule en 1967 mais les décrets d'application n'étaient toujours pas sortis ! Si bien que les mineures sans autorisation parentale – la majorité était à vingt-et-un ans – se voyaient exclues de la contraception. Des médecins et des pharmaciens refusaient aussi de prescrire et de délivrer la pilule.

Les femmes... ... sont faites pour procréer... ... Un point c'est tout..



Évidemment, il y avait des grossesses indésirées et donc des avortements clandestins. Celles qui avaient les moyens se rendaient en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas où l'IVG était autorisée... mais celles qui n'avaient pas assez d'argent devaient se débrouiller. Il s'ensuivait parfois des septicémies, péritonites, embolies et autres infections. Environ 300 femmes mouraient chaque année.



Le choix entre la tringle à rideau ou l'aiguille à tricoter.

Moi, toute mon histoire me menait à embrasser la cause des femmes. Ma lutte pour être indépendante, la culpabilisation permanente de la femme active que j'étais, mes avortements clandestins. Comment pouvions-nous être des individus libres alors que nous n'étions même pas libres de disposer de nos corps ?

Ce manifeste serait un événement formidable et je voulais en être.

J'en suis !

Non, pas vous Gisèle, vous risquez des sanctions en tant qu'avocate.

Je m'en fous. Je signe !

Le 5 avril 1971.

le nouvel OBSERVATEUR

la liste des 343 françaises

qui ont le courage

de signer le manifeste

« JE ME SUIS FAIT AVORTER »